

Deux créneaux horaires pour la réouverture de la piscine



Deux créneaux horaires pour la réouverture de la piscine

La piscine de Fleurance réouvrira ses bassins au public dès samedi 4 juillet, en appliquant un certain nombre de mesures sanitaires.

Les conditions sanitaires très strictes qui encadrent la réouverture des piscines municipales imposent la mise en place d'un certain nombre de mesures. Un travail important a été mené par les services municipaux pour que les Fleurantins puissent y accéder de nouveau : réaménagement des vestiaires, installation de sens de circulation, protocoles de désinfection...

Pour le public cela implique quelques changements :

- Choisir un des 2 créneaux horaires : 12 h à 16 h ou 16 h 30 à 19 h 30, afin de permettre au plus grand nombre de profiter de la piscine (capacité d'accueil limitée à 178 baigneurs), et pour pouvoir désinfecter les locaux entre les deux créneaux ;
- Fermeture le mardi pour désinfection ;
- Douche savonnée obligatoire ;
- Respect dans et hors du bassin de la distance de 1 m avec les autres baigneurs ;
- Suivre les sens de circulation instaurés ;
- Aucun panier ne sera distribué, nous vous conseillons donc de prévoir un sac personnel.
- Les shorts de bain seront interdits

Compte tenu de ces contraintes, la ville a décidé d'appliquer le tarif réduit, à savoir une entrée à 2 €. Dans le cas de la levée par l'Agence Régionale de Santé des dispositions « covid-19 », alors la piscine réouvrira aux tarifs et horaires habituels (12 h-19 h 30).

Les cours de natations sont maintenus, sur inscription auprès des maîtres-nageurs. Les cours d'aquagym ne seront pas assurés.

En anticipation des fortes chaleurs annoncées pour l'été, la pataugeoire sera en accès libre dès samedi et gratuit sur les heures d'ouverture. Elle sera également régulièrement désinfectée.

www.villefleurance.fr